

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		608 736,83	521 396,71	0,00	24 768,88	234 926,65	721 600,85	14 386,31	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	608 736,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 303,36	0,00	14 700,00	576,00	192 389,14	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	32 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	165 141,21	0,00	10 068,88	133 706,14	60 890,02	5 742,63	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	308 817,14	0,00	0,00	100 644,51	468 321,69	643,68	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 572 415,40	12 609,05	0,00	0,00	146 588,80	52 174,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 515 313,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	38 352,00	12 609,05	0,00	0,00	146 588,80	52 174,17	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		309 702,33	0,00	0,00	413 424,87		2 848 943,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		608 736,83
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 882,00	0,00	0,00	0,00		226 850,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		40 135,00
21	Immobilisations corporelles	74 305,44	0,00	0,00	413 424,87		863 279,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	231 514,89	0,00	0,00	0,00		1 109 941,91
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 783 787,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 515 313,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		249 724,02
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		18 750,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		152 214,54	2 949 676,15	0,00	211 464,47	1 612 634,33	1 675 835,41	629 020,34	0,00
011	Charges à caractère général	2 400,00	725 527,36	0,00	17 801,15	459 975,35	616 994,79	37 119,65	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 813 831,62	0,00	192 874,03	1 130 000,72	826 185,13	11 572,46	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	410 317,17	0,00	789,29	22 323,86	228 655,49	579 670,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	106 578,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	213,30	0,00	0,00	0,00	334,40	4 000,00	658,23	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	43 022,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 724 446,08	78 844,11	0,00	992,70	193 478,89	383 335,77	34 131,26	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	14 408,81	0,00	992,70	14 609,91	5 923,01	80,06	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	54 546,79	0,00	0,00	158 550,66	308 022,20	1 657,45	0,00
73	Impôts et taxes	373 610,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 309 491,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 023 199,19	3 703,62	0,00	0,00	7 758,88	36 725,56	32 393,75	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 774,97	0,00	0,00	10 521,60	32 665,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	744,80	1 142,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	17 400,00	2 266,96	0,00	0,00	2 037,84	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 302 059,56	2 380,00	282 926,11	228 289,13		9 046 500,04
011	Charges à caractère général	0,00	198 414,47	0,00	142 462,77	56 213,47		2 256 909,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 096 490,57	0,00	120 009,09	169 815,58		5 360 779,20
014	Atténuations de produits	0,00	1 520,00	0,00	0,00	0,00		1 520,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 020,00	2 380,00	20 454,25	0,00		1 265 610,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		106 578,42
67	Charges spécifiques	0,00	4 614,52	0,00	0,00	2 260,08		12 080,53
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 022,82
RECETTES		0,00	371 971,59	59,96	667,60	36 537,71		11 824 465,67
013	Atténuations de charges	0,00	6 091,74	0,00	261,90	1 109,70		43 477,83
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 804,06	59,96	405,70	21 427,72		548 474,54
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		373 610,39
731	Fiscalité locale	0,00	183 656,15	0,00	0,00	0,00		5 493 147,85
74	Dotations et participations	0,00	25 261,00	0,00	0,00	0,00		5 129 042,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	153 158,64	0,00	0,00	14 000,29		213 120,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 887,76
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 704,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 810 000,00	3 741 796,77	891 931,01	6 176 272,22
RECETTES	10 810 000,00	9 346 767,86	2 692 330,22	-1 229 098,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 730 000,00	10 068 094,91	0,00	2 661 905,09
RECETTES	12 730 000,00	13 196 635,69	0,00	-466 635,69

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CIMETIERE DE LONGUENESSE/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	112 500,00	18 750,00	0,00	93 750,00
RECETTES	112 500,00	112 500,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	103 600,00	34 695,19	0,00	68 904,81
RECETTES	103 600,00	42 298,56	0,00	61 301,44

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 922 500,00	3 760 546,77	891 931,01	6 270 022,22
RECETTES	10 922 500,00	9 459 267,86	2 692 330,22	-1 229 098,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 833 600,00	10 102 790,10	0,00	2 730 809,90
RECETTES	12 833 600,00	13 238 934,25	0,00	-405 334,25

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 922 500,00	3 760 546,77	891 931,01	6 270 022,22
RECETTES	10 922 500,00	9 459 267,86	2 692 330,22	-1 229 098,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 833 600,00	10 102 790,10	0,00	2 730 809,90
RECETTES	12 833 600,00	13 238 934,25	0,00	-405 334,25
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 756 100,00	13 863 336,87	891 931,01	9 000 832,12
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 756 100,00	22 698 202,11	2 692 330,22	-1 634 432,33

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 826 200,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 826 200,00									
20090009	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	01/01/2009		25/07/2009	1 150 000,00	F		4,420	4,420	euros	A	P	N	A-1
20100178	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	21/12/2010		25/08/2011	1 500 000,00	F		3,690	3,690	euros	A	P	N	A-1
7847590	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	21/10/2010		21/12/2010	1 000 000,00	F		3,470	3,470	euros	A	P	N	A-1
8342156	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	27/12/2013		15/01/2014	150 000,00	F		3,750	3,750	euros	A	P	N	A-1
8365544	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	08/03/2014		25/05/2015	150 000,00	F		3,600	3,600	euros	A	P	N	A-1
99139802779	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	30/11/2004		30/05/2005	1 000 000,00	F		2,268	2,268	euros	S	P	N	A-1
H0593306-9743561-560318E	CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	01/05/2022		25/12/2022	2 000 000,00	F		1,270	1,270	euros	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON214748/0220178/0001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/12/2003		01/12/2004	305 000,00	F		4,900	4,900	euros	A	P	N	A-1
MON214755/0220187	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/12/2003		01/01/2005	1 220 000,00	F		4,900	4,900	euros	A	P	N	A-1
MON237002EUR0246435	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	03/03/2006		01/04/2007	450 000,00	F		3,710	3,710	euros	A	P	N	A-1
MON254236EUR/0268857/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	07/12/2007		01/03/2008	400 000,00	F		4,810	4,810	euros	A	C	N	A-1
MON530820	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/10/2019		01/10/2020	251 200,00	F		0,910	0,910	euros	A	P	N	A-1
MON531894	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	04/11/2019		01/12/2020	250 000,00	F		0,330	0,330	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 826 200,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 523 444,59					608 736,83	118 322,46	0,00	55 697,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 523 444,59					608 736,83	118 322,46	0,00	55 697,57
20090009	N	0,00	A-1	231 046,11	3,00	F		4,420	70 589,40	13 332,29	0,00	8 645,43
20100178	N	0,00	A-1	464 317,65	5,00	F		3,690	83 188,73	20 202,99	0,00	14 504,65
7847590	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,470	82 330,23	2 856,91	0,00	0,00
8342156	N	0,00	A-1	48 404,20	4,00	F		3,750	11 027,69	2 228,70	0,00	1 659,20
8365544	N	0,00	A-1	48 064,06	4,00	F		3,600	10 990,58	2 125,97	0,00	1 042,92
99139802779	N	0,00	A-1	239 608,52	4,00	F		4,430	53 544,00	12 566,42	0,00	403,76
H0593306-9743561-560318E	N	0,00	A-1	1 598 351,65	11,00	F		1,270	125 351,62	21 295,62	0,00	0,00
MON214748/0220178/0001	N	0,00	A-1	127 290,63	8,00	F		4,900	12 752,96	6 957,44	0,00	519,77
MON214755/0220187	N	0,00	A-1	560 174,28	9,00	F		4,900	48 629,02	30 328,55	0,00	27 373,34
MON237002EUR0246435	N	0,00	A-1	31 112,94	1,00	F		3,710	29 999,82	2 267,28	0,00	0,00
MON254236EUR/0268857/001	N	0,00	A-1	38 526,33	2,00	F		4,810	19 263,17	2 779,67	0,00	1 548,50
MON530820	N	0,00	A-1	100 480,00	4,00	F		0,910	25 120,00	1 142,96	0,00	0,00
MON531894	N	0,00	A-1	36 068,22	1,00	F		0,330	35 949,61	237,66	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 523 444,59					608 736,83	118 322,46	0,00	55 697,57

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 523 444,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		13/12/2021
	Catégories de biens amortis		
L	MATERIEL CULTUREL	10	18/12/1996
L	AUTRES	1	18/12/1996
L	VEHICULE	7	18/12/1996
L	MATERIEL TECHNIQUE	20	18/12/1996
L	RESEAUX	15	18/12/1996
L	MOBILIER	15	18/12/1996
L	MATERIEL DEFENSE INCENDIE	10	18/12/1996
L	MATERIEL SPORTIF	15	18/12/1996
L	MATERIEL SCOLAIRE	1	18/12/1996
L	MATERIEL ADMINISTRATIF	1	18/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	18/12/1996
L	LOGICIELS	1	18/12/1996
L	BATIMENT	1	18/12/1996
L	TERRAINS	1	18/12/1996
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	07/09/2015
L	FRAIS LIES A REALIS.DOC URBA ET NUMERISAT.CADASTRE	10	07/09/2015
L	FRAIS D'ETUDES	5	07/09/2015
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	07/09/2015
L	FRAIS D'INSERTION	5	07/09/2015
L	SUBV.EQUIPEMENT POUR BIENS MOBILIERS-MATER&ETUDES	5	07/09/2015
L	SUBV.EQUIPEM.PR BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	07/09/2015
L	SUBV.EQUIP.PROJETS D'INFRASTRUCT.D'INTERET NATIONA	40	07/09/2015
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	07/09/2015
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTRES	15	07/09/2015
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	07/09/2015
L	EQUIPEMENTS DE CIMETIERE	10	07/09/2015
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	07/09/2015
L	INSTALL.GENERALES-AGENCEMENT-AMENAGEMENT DE CONSTR	15	07/09/2015
L	AUTRES CONSTRUCTIONS DONT BATIMENTS LEGERS - ABRIS	15	07/09/2015
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	07/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AUTRE MAT. ET OUTILL.D'INCENDIE ET DEFENCE CIVILE	10	07/09/2015
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	10	07/09/2015
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	07/09/2015
L	AUTRES INSTALLATIONS MATER.ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5	07/09/2015
L	MATERIEL DE TRANSPORT	7	07/09/2015
L	MATER.DE BUREAU ET MATER.INFORMATIQUE	5	07/09/2015
L	MOBILIER	15	07/09/2015
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	07/09/2015
L	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT	30	07/09/2015
L	FRAIS D'ETUDES DOCUMENTS D'URBANISME	10	13/12/2021
L	FRAIS D'ETUDES	5	13/12/2021
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	13/12/2021
L	FRAIS D'INSERTION	5	13/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	13/12/2021
L	IMMO INCORPORELLES MISE A DISPOSITION	5	13/12/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	13/12/2021
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	13/12/2021
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	13/12/2021
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	10	13/12/2021
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	13/12/2021
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	20	13/12/2021
L	INST GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS BAT PUBLICS	15	13/12/2021
L	INST GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS BAT PRIVES	15	13/12/2021
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	15	13/12/2021
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	13/12/2021
L	MATERIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	10	13/12/2021
L	AUTRE MAT ET OUTILL D'INCENDI ET DE DEFENSE CIVILE	10	13/12/2021
L	MATERIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	5	13/12/2021
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	10	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	13/12/2021
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHN	5	13/12/2021
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	7	13/12/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	13/12/2021
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10	13/12/2021
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	2	13/12/2021
L	CHEPTEL	10	13/12/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	13/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT	30	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	13/12/2021
L	BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS IMMOBILIERS	15	26/09/2022
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	13/12/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	10	13/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		171 900,50	5 861,50	0,00	177 762,00
Provisions pour litiges		171 900,50	5 861,50	0,00	177 762,00
Provision pour risques et charges compte epargne temps	07/09/2015	87 200,50	5 861,50	0,00	93 062,00
Provision pour litiges et risques contentieux	29/06/2021	84 700,00	0,00	0,00	84 700,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		4 323,11	37 161,32	0,00	41 484,43
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		4 323,11	37 161,32	0,00	41 484,43
Provision pour créances douteuses	29/06/2021	4 323,11	37 161,32	0,00	41 484,43
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		176 223,61	43 022,82	0,00	219 246,43
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		176 223,61	43 022,82	0,00	219 246,43

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	11 658 958,95	7 072 866,63	654 416,77
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 658 958,95	7 072 866,63										181 321,43	473 095,34	
FLANDRE OPALE HABITAT	2023	P	REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS COLLECTIFS RESIDENCE LES BERCEAUX	CDC PRETS DIRECTS	412 000,00	390 748,73	23,00	A	F	3,600	F	3,600	A-1	euros	14 456,24	10 813,52		
FLANDRE OPALE HABITAT	2023	P	REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS COLLECTIFS RESIDENCE LES BERCEAUX	CDC PRETS DIRECTS	115 000,00	108 392,18	23,00	A	F	2,750	F	2,750	A-1	euros	3 072,87	3 348,72		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIS 62	2000	P	21 LGTS LOCATIFS ZAC HDEV	CDC PRETS DIRECTS	1 196 724,79	0,00	0,00	A	F	5,510	F	5,510	A-1	euros	4 670,04	84 909,61		
LOGIS 62	2004	P	ACQUISITION LOGEMENT 45 RUE V.HUGO	CDC PRETS DIRECTS	64 128,00	45 971,67	29,00	A	F	2,950	F	4,700	A-1	euros	774,94	1 369,42		
LOGIS 62	2008	P	CONSTR.12 LGTS COLLECTIFS ALLEE ELISE BULTEL	CDC PRETS DIRECTS	227 473,00	130 486,45	23,00	A	F	3,300	F	3,800	A-1	euros	3 126,85	5 610,32		
LOGIS 62	2009	P	COLLECTIFS ALLEE E.BULTEL	CDC PRETS DIRECTS	297 370,00	192 022,93	33,00	A	F	3,800	F	3,800	A-1	euros	4 546,14	5 557,28		
LOGIS 62	2009	P	8 LOGMTS EHPAD PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	CDC PRETS DIRECTS	883 700,30	670 805,62	25,00	A	F	2,350	F	2,350	A-1	euros	21 841,13	13 797,88		
LOGIS 62	2009	P	8 LOGMTS EHPAD PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	CDC PRETS DIRECTS	182 056,70	154 338,69	35,00	A	F	2,350	F	2,350	A-1	euros	4 974,01	1 263,52		
LOGIS 62	2018	P	COMPACTAGE PRETS ANCIENS 885970 - 1008417	CDC PRETS DIRECTS	693 467,91	320 393,20	7,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	4 746,93	47 241,65		
LOGIS 62	2018	P	ACQUISITION ET AMELIORATION 1 LOGT 20 RUE A DE MUSSET	CDC PRETS DIRECTS	20 946,08	13 565,66	14,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	187,15	974,68		
LOGIS 62	2018	P	TRX AMELIORATION LOGT 45 RUE V.HUGO	CDC PRETS DIRECTS	5 306,92	4 283,83	24,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	57,78	170,44		
LOGIS 62	2018	P	RH-71 LGTS RENAN 3	CDC PRETS DIRECTS	393 030,00	217 806,72	7,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	3 417,79	29 609,04		
LOGIS 62	2018	P	RH-1 LGT RIETZ	CDC PRETS DIRECTS	142 598,00	85 375,64	7,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	1 240,03	10 742,67		
NORD ARTOIS SAHLM	2019	P	ACQU TERRAIN 3 RUE CHATEAUBRIAND	CDC PRETS DIRECTS	43 019,88	38 227,11	34,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	633,23	818,98		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NORD ARTOIS SAHLM	2019	P	CONST LOGEMENT 3 RUE CHATEAUBRIAND	CDC PRETS DIRECTS	63 871,35	50 294,43	19,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	Francs français	848,86	2 192,14		
PAS DE CALAIS HABITAT	2006	P	CONST.16 LGTS RUE BASTIE	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 302 630,00	763 341,84	14,00	A	F	4,250	F	3,880	A-1	euros	31 299,65	43 350,06		
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	CDC PRETS DIRECTS	145 890,00	106 129,25	27,00	A	F	2,050	F	2,050	A-1	euros	2 331,98	3 048,02		
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	2 235 465,00	1 698 133,23	27,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1	euros	51 410,85	42 969,68		
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS RUE MARYSE BASTIE	ARKEA BANQUE	1 095 567,00	734 810,74	14,00	A	F	1,380	F	1,380	A-1	euros	10 792,95	47 287,10		
PAS DE CALAIS HABITAT	2018	P	RH-140 LGTS	CDC PRETS DIRECTS	362 357,00	103 283,38	2,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	1 509,37	36 960,19		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET AMELIORATION	CDC PRETS DIRECTS	92 989,31	22 604,60	2,00	A	C	1,300	C	1,050	A-1	euros	346,35	11 249,64		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	702 722,33	509 038,54	21,00	A	C	1,380	C	1,130	A-1	euros	5 736,31	29 949,20		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	915 345,38	663 058,62	21,00	A	C	1,380	C	1,130	A-1	euros	7 471,95	39 010,95		
SA UES HABIT.LGT IMMO	2006	P	AMELIORAT.1 LOGEMENT 10 RUE FRERES CAMUS	CDC PRETS DIRECTS	65 300,00	49 753,57	31,00	A	F	3,250	F	3,250	A-1	euros	1 828,03	850,63		
TOTAL GENERAL					11 658 958,95	7 072 866,63									181 321,43	473 095,34		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	654 416,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	654 416,77
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 824 465,67
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,53

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	998 005,50	
Personnes de droit privé	998 005,50	
Associations	703 005,50	
ACCUEIL DE L AUDOMAROIS	380,00	
ALL LA BAGARNETTE DANSES FOLKLOR	475,00	
AMIC.HARMONIE MUNIC.DE ST OMER	3 325,00	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	39 900,00	
AMICALE LAIQUE DE LONGUENESSE	500,00	
AMICALE LAIQUE GYMNASTIQUE	4 750,00	
AMICALE LAIQUE VOLLEY BALL	2 375,00	
AMIS CYCLOTOURISTES PAYS ST OMER	1 425,00	
ASS ESCAL	5 700,00	
ASS ESCAL	9 500,00	
ASS ESCAL	250 000,00	
ASS NATIONALE VISITEURS PRISON	285,00	
ASS TIR SPORTIF	10 450,00	
ASS.DU LOTISSEMENT DELTA	950,00	
ASSOC DECOUVERTE PECHE PROTECT	3 350,00	
ASSOC.EDUCATION PHYSIQUE GYM VOL	1 425,00	
ASSOC.HAND BALL MAILLEBOIS	26 600,00	
ASSOC.SPORTIVE HANDICAPES PHYSIQ	240,00	
ASSOCIATION BETHLEHEM	380,00	
ASSOCIATION BIEN VIEILLIR	190,00	
ASSOCIATION CHEMIN DE FER TOURIS	380,00	
ASSOCIATION CREARGILE 219	950,00	
ASSOCIATION DONNEURS DE SANG AUD	1 235,00	
ASSOCIATION LONGUENESSE PETANQUE	1 710,00	
ASSOCIATION LONGUENESSE TENNIS DE TABL	9 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE BL.	1 190,00	
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE BL.PA	950,00	
ATELIER THEATRE "FACE ET CIE"	575,00	
AU COIN DU JEU	475,00	
BADMINTON LONGUENESSAIS	2 375,00	
BUDO JU JUTSU DE LONGUENESSE	1 330,00	
CERCLE D'ECHECS DE LONGUENESSE	1 190,00	
CLUB DES JEUNES DE LONGUENESSE	2 850,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLUB DU 3E AGE	1 615,00	
COMITE DE JUMELAGE	1 900,00	
COMITE DE SOLIDARITE	1 000,00	
COMITE DES FETES DE LONGUENESSE	1 500,00	
COMITE DES FETES DE LONGUENESSE	131 100,00	
COOPERATIVE MATERN.BLERIOT	446,50	
COOPERATIVE PRIM.CENTRE	1 152,50	
COOPERATIVE PRIMAIRE BLUM	1 278,00	
COOPERATIVE PRIMAIRE PASTEUR	901,50	
COOPERATIVE PRIMAIRE SAND	1 627,50	
COOPERATIVE PRIMAIRE VERLAINE	703,50	
COOPERATIVE PRIMAIRE VERLAINE	2 666,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEG.LOC.	1 140,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEG.LOC.	950,00	
ENTENTE COLOMBOPHILE	195,00	
ENTRAIDE ADDICT LA CROIX D'OR	780,00	
FOYER COOPERATIF COLLEGE BL.PASC	760,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF LA MORINIE	760,00	
JSL FOOTBALL	66 500,00	
JUST A COWBOY ET COUNTRY DANCERS	475,00	
LA MARCHÉ PEPERE	855,00	
LA MELODIE DES AVIATEURS	1 045,00	
LES CAISSES AU DOM AROISES	475,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	475,00	
LES ZOOKS LOVERS	950,00	
LONGUENESSE BASKET CLUB	30 400,00	
LONGUENESSE BMX	5 000,00	
LONGUENESSE BMX	2 500,00	
LONGUENESSE BMX	9 500,00	
LONGUENESSE FUTSAL CLUB	10 450,00	
LONGUENESSE MALAFOOT	5 700,00	
LONGUENESSE NATURE AVENTURE	2 850,00	
MEDAILLES DU TRAVAIL DE LONGUENE	1 520,00	
OCCE 62 ASS.DPTALE IME RENE CARB	1 180,00	
OFFICE INTERCOMMUNAL COMMERCE ARTISANAT	3 960,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	2 945,00	
PROTECTION CIVILE	2 000,00	
SOCIETE DE CHASSE DE LONGUENESSE	380,00	
SPORTS ADAPTES AUDOMAROIS	475,00	
STADE LONGUENESSOIS	10 450,00	
STE NAT.ENTRAIDE MEDAILLES MILITAIRES	85,00	
TENNIS CLUB SAINT OMER	2 850,00	
VELO CLUB SAINT OMER	2 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	295 000,00	
M LE PRESIDENT CCAS LONGUENESSE	295 000,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	1,00	20,00	17,30	2,67	19,97
Adjoint Administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,80	2,67	5,47
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	6,00	1,00	7,00	6,10	0,00	6,10
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur Principal 1ère classe	A	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	19,00	81,00	70,36	4,68	75,04
Adjoint Technique	C	16,00	15,00	31,00	22,85	4,68	27,53
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	25,00	1,00	26,00	25,80	0,00	25,80
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	11,00	3,00	14,00	12,71	0,00	12,71
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	2,00	4,00	3,33	0,00	3,33
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	1,48	0,00	1,48
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,85	0,00	0,85
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	6,00	11,00	7,81	0,00	7,81
Adjoint d'animation	C	1,00	4,00	5,00	4,01	0,00	4,01
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2,00	2,00	4,00	2,80	0,00	2,80
Animateur Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Chef de police municipale principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de Police	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		94,00	28,00	122,00	104,60	7,35	111,95

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Administratif	C	ADM	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Administratif	C	ADM	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				114,85		
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	367,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint d'animation	C	ANIM	367,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint du patrimoine	B	CULT	367,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti	C	CULT	367,00	0,00	A	A apprenti
Apprenti	C	ADM	367,00	0,00	A	A apprenti
Apprenti	C	TECH	367,00	0,00	A	A apprenti
Apprenti	C	TECH	367,00	0,00	A	A apprenti
Apprenti	C	TECH	367,00	0,00	A	A Apprenti
Service Civique	C	CULT	0,00	114,85	A	A Service civique
TOTAL GENERAL				114,85		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
-	Caisse d'Epargne du Pas-de-Calais	Banque Coopérative	SA	30 400,00
-	Copronord Habitat	Coopérative de production d'HLM	SA	915,00
-	ACED		Société anonyme d'économie mixte locale	20 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	ASS ESCAL		Association loi 1901	250 000,00
-	COMITE DES FETES DE LONGUENESSE		Association loi 1901	131 100,00
-	BUDO JU JUTSU DE LONGUENESSE		Association loi 1901	1 330,00
-	OCCE 62 ASSO DEPARTEMENTALE IME RENE CARBONNEL		Association loi 1901	1 180,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 885 657,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-685 603,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 200 053,84

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 200 053,84
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	6 200 053,84

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	655 000,00	647 040,62	891 931,01	1 538 971,63
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 977 750,00	1 538 258,27	2 692 330,22	4 230 588,49
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 322 750,00	891 217,65	1 800 399,21	2 691 616,86
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 885 657,60			4 885 657,60
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	6 885 657,60			6 885 657,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				9 577 274,46

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		655 000,00	I 647 040,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		615 000,00	608 736,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	615 000,00	608 736,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	38 303,79
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	40 000,00	38 303,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 977 750,00	III 1 538 258,27
Ressources propres externes de l'année (a)		433 750,00	534 063,40
10222	FCTVA	400 000,00	493 084,33
10226	Taxe d'aménagement (2)	15 000,00	22 229,07
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	18 750,00	18 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 544 000,00	1 004 194,87
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	8 000,00	6 247,22
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	10 000,00	9 844,21
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	10 000,00	7 554,72
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	25 000,00	20 206,61
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	17 000,00	15 067,43
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 000,00	801,73
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	142 000,00	131 676,37
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	7 000,00	2 132,10
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	30 000,00	21 844,56
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	5 000,00	1 914,50
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	75 000,00	40 897,45

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281321	Immeubles de rapport	35 000,00	30 580,60
281328	Autres bâtiments privés	0,00	686,10
281351	Bâtiments publics	170 000,00	161 907,43
28152	Installations de voirie	105 000,00	88 812,72
281532	Réseaux d'assainissement	16 000,00	15 307,83
281538	Autres réseaux	33 000,00	32 199,24
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 000,00	4 150,93
2815731	Matériel roulant	32 000,00	30 915,07
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	8 608,83
281578	Autre matériel technique	10 000,00	8 375,11
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	95 000,00	102 347,86
28161	Biens historiques et culturels immo.	500,00	403,01
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00	1 136,36
281828	Autres matériels de transport	110 000,00	118 007,84
281831	Matériel informatique scolaire	25 000,00	22 445,10
281838	Autre matériel informatique	5 000,00	4 959,18
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 000,00	15 076,38
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	20 932,57
28185	Matériel de téléphonie	14 000,00	261,99
28188	Autres immo. corporelles	80 000,00	78 893,82
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 400 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	22 534,51	0,00	0,00	0,00	204 315,99
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	1 409,36	0,00	0,00	0,00	9 069,60
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	7 772,33	0,00	0,00	0,00	368 529,97
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	10 485,00	0,00	0,00	0,00	87 858,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	818 787,72	0,00	0,00	0,00	290 342,49
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	860 988,92	0,00	0,00	0,00	1 342 295,94

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	22 534,51	0,00	0,00	204 315,99
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	1 409,36	0,00	0,00	9 069,60
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	7 772,33	0,00	0,00	368 529,97
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	10 485,00	0,00	0,00	87 858,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	818 787,72	0,00	0,00	290 342,49
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	860 988,92	0,00	0,00	1 342 295,94

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	0,00	0,00	0,00	226 850,50
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	0,00	0,00	0,00	10 478,96
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	0,00	0,00	0,00	376 302,30
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	0,00	0,00	0,00	98 343,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	0,00	0,00	0,00	1 109 130,21
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	0,00	0,00	0,00	2 203 284,86

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	0,00	0,00	0,00	226 850,50
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	0,00	0,00	0,00	10 478,96
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	0,00	0,00	0,00	376 302,30
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	0,00	0,00	0,00	98 343,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	0,00	0,00	0,00	1 109 130,21
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	0,00	0,00	0,00	2 203 284,86

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	0,00	0,00	0,00	226 850,50
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	0,00	0,00	0,00	10 478,96
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	0,00	0,00	0,00	376 302,30
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	0,00	0,00	0,00	98 343,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	0,00	0,00	0,00	1 109 130,21
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	0,00	0,00	0,00	2 203 284,86

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	0,00	0,00	0,00	226 850,50
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	0,00	0,00	0,00	10 478,96
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	0,00	0,00	0,00	376 302,30
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	0,00	0,00	0,00	98 343,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	0,00	0,00	0,00	1 109 130,21
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	0,00	0,00	0,00	2 203 284,86

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	226 850,50	3 882,00	0,00	18 652,51	204 315,99
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	10 478,96	1 409,36	0,00	0,00	9 069,60
A125	Constructions	121 884,49	0,00	0,00	0,00	121 884,49
A130	Réseaux et installations de voirie	376 302,30	0,00	0,00	7 772,33	368 529,97
A135	Réseaux divers	23 339,21	0,00	0,00	0,00	23 339,21
A140	Installations techniques, agencements et matériel	98 343,12	0,00	0,00	10 485,00	87 858,12
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	228 956,07	0,00	0,00	0,00	228 956,07
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 109 130,21	229 233,26	0,00	589 554,46	290 342,49
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 203 284,86	234 524,62	0,00	626 464,30	1 342 295,94

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	305 720,68	0,00	0,00	0,00	215 810,23
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	97 769,73	0,00	0,00	0,00	136 109,58
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	719 357,36	215 201,56	0,00	0,00	0,00	504 155,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	234 524,62	0,00	0,00	0,00	73 547,60
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	7 772,33	0,00	0,00	0,00	405 652,54
TOTAL		2 235 419,86	860 988,92	0,00	0,00	0,00	1 374 430,94

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	305 720,68	0,00	0,00	215 810,23
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	97 769,73	0,00	0,00	136 109,58
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	215 201,56	0,00	0,00	504 155,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	234 524,62	0,00	0,00	73 547,60
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	7 772,33	0,00	0,00	405 652,54
TOTAL		2 235 419,86	860 988,92	0,00	0,00	1 374 430,94

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	0,00	0,00	0,00	521 530,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	0,00	0,00	0,00	233 879,31
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	0,00	0,00	0,00	719 357,36
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	0,00	0,00	0,00	308 072,22
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	0,00	0,00	0,00	413 424,87
TOTAL		2 235 419,86	0,00	0,00	0,00	2 235 419,86

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	0,00	0,00	0,00	521 530,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	0,00	0,00	0,00	233 879,31
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	0,00	0,00	0,00	719 357,36
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	0,00	0,00	0,00	308 072,22
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	0,00	0,00	0,00	413 424,87
TOTAL		2 235 419,86	0,00	0,00	0,00	2 235 419,86

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	0,00	0,00	0,00	521 530,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	0,00	0,00	0,00	233 879,31
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	0,00	0,00	0,00	719 357,36
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	0,00	0,00	0,00	308 072,22
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	0,00	0,00	0,00	413 424,87
TOTAL		2 235 419,86	0,00	0,00	0,00	2 235 419,86

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	0,00	0,00	0,00	521 530,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	0,00	0,00	0,00	233 879,31
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	0,00	0,00	0,00	719 357,36
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	0,00	0,00	0,00	308 072,22
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	0,00	0,00	0,00	413 424,87
TOTAL		2 235 419,86	0,00	0,00	0,00	2 235 419,86

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	521 530,91	0,00	0,00	305 720,68	215 810,23
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	24 768,88	0,00	0,00	0,00	24 768,88
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	233 879,31	0,00	0,00	97 769,73	136 109,58
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	719 357,36	0,00	0,00	215 201,56	504 155,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	14 386,31	0,00	0,00	0,00	14 386,31
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	308 072,22	234 524,62	0,00	0,00	73 547,60
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	413 424,87	0,00	0,00	7 772,33	405 652,54
TOTAL		2 235 419,86	234 524,62	0,00	626 464,30	1 374 430,94

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Opération d'équipement n° 2152	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	9 080,49
62876	A un GFP de rattachement	0,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00
62876	A un GFP de rattachement	9 080,49
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		9 080,49
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		9 080,49

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.